

## Mise au point de Petrolia: L'entreprise s'adresse aux gaspésiens dans une lettre ouverte

**Marie-Claude Costisella**

20 août 2010 - 11:16

**Argent** - L'exploitation pétrolière dans la péninsule gaspésienne est un sujet brûlant de l'actualité régionale. Si la question a généré beaucoup d'encre et de questionnements dans les dernières semaines auprès des citoyens, Petrolia a senti le besoin de faire une mise au point en s'adressant à la population. Voici donc la lettre qui a été envoyée par la haute direction de Petrolia au Pharillon le 19 août dernier.

### **Objet : Mise au point à l'égard du projet Haldimand**

Dernièrement, trois articles concernant l'exploitation pétrolière en Gaspésie, dont le projet Haldimand, furent publiés et signés par la journaliste Marie-Claude Costisella dans Le Pharillon. Pétrolia souhaite faire quelques mises au point et apporter quelques précisions, quant à ce projet.

D'abord, nous tenons à nous dissocier de la démarche entreprise par un actionnaire auprès de la journaliste. Celle-ci n'a pas été planifiée par Pétrolia, ni autorisée, ni même encouragée. La façon d'aborder la journaliste du Pharillon ne correspond d'aucune façon aux pratiques de Pétrolia, de sa direction et de ses employés.

Pétrolia se fait un devoir et ce, depuis le tout début de ses opérations, d'informer les médias et la population, quant à la nature de ceux-ci, et à fournir le plus précisément possible les renseignements permettant une meilleure compréhension des travaux en cours. Pétrolia est également soucieuse d'être à l'écoute des commentaires et des préoccupations du milieu relativement aux travaux qu'elle mène. Ses représentations auprès des médias, des autorités ou des divers intervenants régionaux sont effectuées par sa direction et/ou ses représentants dûment autorisés et identifiés.

Quant au gisement Haldimand, celui-ci est entièrement localisé sur la terre ferme. Sa mise en production ne nécessite, par conséquent, aucun forage dans la Baie de Gaspé comme certaines personnes semblent le croire. De plus, l'entente conclue entre Pétrolia et Investcan Energy porte sur cette découverte et sur 13 permis de recherche situés sur la terre ferme.

En ce qui a trait à l'évaluation environnementale du projet Haldimand, il est trop tôt pour en faire l'examen puisque nous en sommes toujours au stade de l'exploration. Les divers travaux effectués jusqu'à présent et ceux qui suivront, dont les essais de production, ont pour but de déterminer la meilleure façon d'extraire le pétrole qu'on y a découvert.

À cette étape des travaux, notamment les forages d'exploration, ceux-ci ne sont pas soumis à l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation environnemental du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Nous rappelons qu'au cours du dernier siècle, plus de 120 forages ont été effectués en Gaspésie. Lorsqu'effectués dans les règles de l'art (et c'est ce que nous nous efforçons de faire), l'impact sur le milieu est limité à l'empreinte laissée par le site, soit une zone d'un hectare carré. Toutes les autres dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement doivent néanmoins être respectées, notamment celles qui portent sur les déversements de matières dangereuses et la disposition des résidus de forage. Il en est de même de toutes les autres lois.

Nous sommes à l'étape de définir avec précision le projet d'exploitation dans toutes ses facettes. Dans ces circonstances, une étude d'impact à ce stade de nos travaux serait incomplète et ne permettrait pas d'identifier avec précision les impacts sur l'environnement et sur la collectivité.

Pétrolia entend continuer de respecter scrupuleusement les dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement, de même que toutes les dispositions législatives applicables. Lorsque le projet en sera au stade de l'exploitation, la Compagnie entend mener une consultation publique de manière à pouvoir tenir compte des besoins et des préoccupations du milieu, et ce, même si la Loi ne nous y oblige pas. D'ici là, nous entendons continuer à informer la population sur l'avancement du projet, et ce, en toute transparence.

André Rivet, Conseiller à la Direction – Pétrolia

ID- 154655

---

© 2010 , HEBDOS de Quebecor. Tous droits réservés. Ce contenu ne peut pas être publié, diffusé, réécrit ni redistribué.